

L'APTÉSIEN



Finances

Travaux

Bilan

Culture

Environnement

Solidarité



Perspectives 2024

Persévérance et créativité face à l'inflation

Comment se présente l'année 2024 ? Plus que jamais, l'argent est le nerf de la guerre. Et sur ce plan, il y a de bonnes et de mauvaises nouvelles. En commençant par les mauvaises, je dirais qu'il est malheureusement évident que des phénomènes conjoncturels comme une inflation galopante, l'explosion des coûts de fonctionnement, la hausse des taux d'emprunt à +5% (contre 1% il y a peu), la hausse du prix des fluides (on est passé d'une facture de 500.000 € à 1,2 million d'euros !), la diminution des recettes (notamment la suppression de la taxe d'habitation) sont autant de facteurs qui ont un impact négatif sur nos capacités d'autofinancement et qui, du coup, réduisent nos capacités d'investissement.

Quelles sont les principales difficultés du contexte actuel ? Ce qui rend cette période très complexe c'est d'avoir à lutter sur plusieurs fronts en même temps. Au-delà de la conjoncture actuelle, évoquée plus haut, il y a aussi le poids du passé. Nous sommes confrontés à des infrastructures vétustes, des préfabriqués obsolètes depuis plusieurs décennies, sans parler des passoires énergétiques qui contribuent à l'envolée des factures. La simultanéité de ces problématiques montre que nous arrivons à la fin d'un cycle qui s'impose dans l'urgence. Idéalement, il faudrait quelques dizaines de millions d'euros pour mener tous ces

Quel est l'impact des procédures de mise en péril ? Au cours des 3 dernières années, nous avons constaté une augmentation des procédures de mise en péril. Ces situations sont souvent liées à l'absence d'entretien ou à l'état d'abandon de biens privés. L'année dernière, la commune a dû se substituer à des propriétaires défaillants à plusieurs reprises pour un montant total de 160 000 € ! Ce type d'imprévu est insoutenable financièrement. Il me paraît donc essentiel de rappeler que la commune bénéficie d'un dispositif d'OPAH-RU qui cible précisément l'aide à la rénovation de l'habitat au bénéfice des propriétaires bailleurs et occupants.

chantiers de front. La clef se trouve dans le maintien d'une politique d'investissement dynamique, la hiérarchisation des priorités, une véritable planification et une vision au long cours.

Quelles sont les bonnes nouvelles ? Une saine gestion nous permet d'absorber ces surcoûts même si c'est au prix d'une grande gymnastique. La mairie continue à se désendetter chaque année et, comme nous l'avions promis, la Ville rembourse plus qu'elle n'emprunte. Notre soutien aux associations, et c'est une volonté politique, demeure inchangé. Nous continuons à verdir notre flotte de véhicules. Par ailleurs, à travers notre capacité à mobiliser des ressources, nous sommes en mesure de réaliser des projets qui bénéficient du soutien financier de partenaires publics. Ainsi par exemple, les travaux de la Place Jean Jaurès sont cofinancés par l'Etat, à travers les Fonds Verts, le Département de Vaucluse, la Région Sud, et l'Agence de l'Eau, sans oublier la CCPAL qui prend en charge les travaux d'assainissement. Autrement dit, malgré le contexte économique, nous maintenons le cap et poursuivons notre programme de réfection des voiries, de réhabilitation des places, de développement des mobilités douces, ou encore de rénovation des bâtiments publics.



Frédéric Sacco
Adjoint aux finances, Ville d'Apt
Vice Président Développement Durable, CCPAL

Un grand chantier pour 2024 ? Oui, nous continuons à réhabiliter les places et les placettes du centre ancien. Cette année, ce sera au tour de la Place Jean Jaurès de faire peau neuve. Nous avons dû interrompre les travaux qui venaient de commencer en raison d'un risque de vibration sur une maison fragilisée et que nous avons mise en sécurité. Les travaux reprendront cette semaine. Dans un premier temps, la CCPAL réalisera les travaux souterrains et interviendra sur les réseaux et l'assainissement. Ensuite, la Ville pourra démarrer les travaux de surface qui aboutiront à la livraison d'un tout nouvel espace public.

Quels autres chantiers à l'horizon ? L'agenda est plutôt chargé cette année. D'une part, nous entrons une phase d'étude sur plusieurs projets structurants importants tels que : la réhabilitation de la piscine Viton, la reconversion et le réaménagement d'une friche urbaine, le développement des mobilités douces et du plan vélo, la création de nouveaux parkings en vue d'une adaptation du Calavon. Nous travaillons aussi sur le projet de rénovation de la Place de la Bouquerie auquel nous nous sommes engagés et que nous espérons pouvoir réaliser en 2025. Côté travaux, nous avons réaménagé l'ancienne maison du département sur la route de Viton pour offrir des locaux mieux adaptés aux associations sportives. Cette nouvelle maison des sports accueille déjà le club de foot ; elle est prête pour les clubs de hand et de rugby à XV.

A quoi servent les capteurs récemment installés à Saint-Michel ? C'est une question importante. En février dernier, nous avons fait installer des capteurs sur plusieurs immeubles de la Résidence Saint-Michel pour rassurer les occupants. Ces capteurs connectés permettent de monitorer les bâtiments, s'assurer de la stabilité des structures, et d'être informé en cas de mouvement, et procéder, le cas échéant, à une mise en sécurité.

La Ville accueille le passage de la flamme olympique. Effectivement, nous avons la chance que la Ville d'Apt ait été sélectionnée. La flamme olympique passera devant le Gymnase Guigou qui vient d'être entièrement rénové. Il nous restait à compléter ce projet par la réhabilitation des boulevards Elzéar Pin et Joffre. Il ne pouvait y avoir de meilleur prétexte pour le faire car ils en avaient bien besoin depuis longtemps. Les travaux seront terminés à la fin du mois d'avril. Nous serons prêts pour l'arrivée de la flamme, le 19 juin prochain. Il y a aussi des projets de décoration du parcours et d'animations spéciales.

La dernière crue du Calavon, quelles conséquences ? Les dégâts sont très importants et coûteux car nous venions de remettre le parking en état, à peine 15 jours plus tôt, lors du précédent épisode, pour un montant de 30.000 €. Dès que les sols ne seront plus gorgés d'eau, nous allons refaire les travaux de resurfaçage de la partie principale du parking et y consacrer le même montant. En parallèle, des devis sont en cours pour la reconstruction du mur de soutènement qui longe le parking et dont l'effondrement fragilise les sols. Nous avons donc fermé le parking du Calavon le temps des travaux.



Jean Aillaud
1er Adjoint, Ville d'Apt
Vice-Président Finance, CCPAL
Conseiller régional, Région SUD
Vice-Président Finance, PNRL

Zoom sur le Calavon Une crue éclair, un niveau record



Au cours des dernières années, les phénomènes liés au changement climatique n'ont cessé de se multiplier à l'échelle de la planète. Confrontées à cette réalité, les villes doivent s'adapter, voire innover, face à la multiplication des risques (canicule, précipitations, sécheresse, incendie...) et à leurs conséquences (santé, habitat, qualité de l'air, qualité de l'eau, ...).

Avec trois épisodes de précipitations intenses en moins de deux mois, la Ville d'Apt n'échappe pas à la règle. Le dernier en date s'est déroulé dans la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1er avril dernier, révélant d'une part, le caractère de plus en plus imprévisible des événements climatiques, et d'autre part, la difficulté prédictive des météorologues.

A 22h45, c'est l'effondrement d'une partie du parapet qui borde le parking du Calavon qui a mobilisé le maire, le 1er adjoint, les services techniques de la ville et la police municipale. Venus constater les dégâts, ils ont procédé à des mises en sécurité aux endroits où le parapet s'était effondré.

Alors que le Calavon était placé sous vigilance jaune, et les eaux descendantes, la décision a été prise de faire retirer les véhicules par précaution. Pour accélérer l'opération, la Ville a fait appel à une dépanneuse et lancé simultanément une patrouille d'alerte par haut-parleur auprès des habitants. Entre 00h30 et 02h00 du matin, la moitié des véhicules stationnés avait été mise à l'abri.

L'opération de remorquage était en cours lorsque le niveau de l'eau a commencé à monter. de façon régulière. Par les brèches dues à l'effondrement du parapet, l'eau s'est engouffrée sur le parking principal, réduisant à la fois le temps d'intervention et justifiant la décision de stopper les opérations de remorquage pour éviter tout risque humain. Le courant a emporté un 1er véhicule. Au total, six véhicules emportés seront localisés le lendemain. Le pic a été atteint à 02h53 du matin. Le niveau des eaux est passé de 1,5 mètre à 2,65 mètres, établissant un niveau historique. La ville a déposé une demande de classement de l'événement en catastrophe naturelle.

Chères Aptésiennes, Chers Aptésiens,

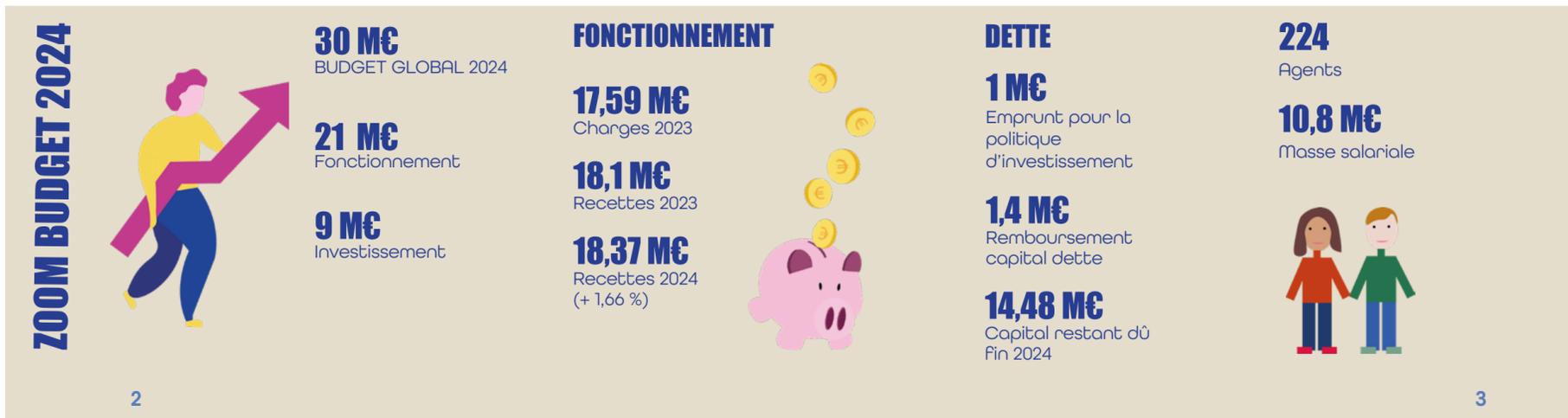
L'année 2024 a démarré sur les chapeaux de roue. Loin d'être un long fleuve tranquille, la vie municipale ressemble de plus en plus à un combat dans lequel les logiques globales de ralentissement économique, d'inflation, de crise énergétique et d'incertitude géopolitique se mêlent aux besoins locaux en matière d'investissement, de services, de culture, de santé, d'élimination de passoires thermiques au cycle de vie dépassé depuis 30 ans, ou encore d'adaptation au réchauffement climatique. Sur ce dernier point, la crue record du Calavon dans la nuit du 31 mars au 1er avril, a révélé l'imprédictibilité croissante des précipitations intenses. Plusieurs véhicules ont été emportés par la montée soudaine des eaux, cependant, je suis avant tout soulagée qu'il n'y ait eu aucune victime. La nature étant la plus forte, il est évident qu'il revient aux collectivités de s'adapter à cette réalité.

Précisément, j'ai la chance d'être entourée d'une équipe d'adjoints, de délégués et de conseillers municipaux dotés d'un tempérament combatif et créatif. Ensemble, nous maintenons le cap dans une vision de développement durable de notre territoire, de transmission et de préservation de notre jeunesse. J'ai d'ailleurs hâte de découvrir les propositions du futur Conseil municipal des Enfants dont les élections auront lieu le 18 avril prochain au sein des quatre écoles aptésiennes et sur lesquelles nous reviendrons dans la prochaine édition de L'Aptésien.

Je terminerais cet édit sur une note de fierté pour la Ville d'Apt avec la nomination de Dominique Antoni au grade de Chevalier de la Légion d'honneur par le Président du Sénat, Gérard Larcher, au nom du Président de la République. Au cours de la cérémonie, Dominique a tenu à partager cette décoration avec l'ensemble des Aptésiens. Bravo à Dominique !

Très cordialement,

Véronique Arnaud-Deloy
Maire d'Apt



Parking submersible

Le parking du Calavon se loge dans le lit d'une rivière généralement sec qui peut cependant surgir sous la forme d'un torrent. Le phénomène de précipitations intenses (diminution du nombre de jours de pluie, augmentation des volumes d'eau, et courte durée) devenant de plus en plus fréquent et difficile à prédire : **le parking du Calavon sera désormais fermé dès l'annonce d'épisodes pluvieux, y compris au niveau de vigilance le plus faible. Il est demandé aux conducteurs de ne plus stationner et/ou de retirer leurs véhicules du Calavon dès l'annonce de pluie.**

Dominique, une Aptésienne chevalière de la Légion d'honneur

Recevoir la légion d'honneur, c'est rejoindre un ordre qui compte dans ses rangs de grands noms de l'histoire de France...

C'est dans une salle des fêtes comble que le samedi 16 mars, Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, recevait les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains du Président du Sénat, Gérard Larcher, au nom du Président de la République. Dans son éloge, il a tenu à souligner le plaisir d'être en Vaucluse, un département : « dont le nom même en rappelle les racines romaines, dont Apt est un parfait symbole puisque c'est à Jules César que l'on doit la construction de cette « capitale » du Luberon ». Rappelant la vocation de l'ordre, il a ensuite indiqué : « Cette décoration est le signe de l'honneur, non pas seulement du courage guerrier, mais aussi le signe du courage au quotidien, de l'honneur et de la fidélité à son métier, à sa fonction ». Le Président Larcher a ensuite évoqué les grandes étapes qui ont marqué la carrière de Dominique Santoni dans le secteur privé et son parcours politique depuis l'élection de 2015 à la tête de la mairie d'Apt : « Une victoire au nom de votre père (...) Une victoire du terrain ». Le Président Larcher a ajouté : « Votre père et votre grand-père peuvent être fiers de vous ! »

Entourée de sa famille, de ses proches et de nombreux Aptésiens, Dominique Santoni a répondu à l'éloge : « Recevoir la légion d'honneur, c'est rejoindre un ordre qui compte dans ses rangs de grands noms de l'histoire de France... ». Elle a également remercié l'ancien préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, de l'avoir proposée à cette distinction avant de la dédier à ceux qui l'accompagnent depuis ses débuts : « Je veux la partager avec vous tous (...) Parce que je considère que cette distinction récompense tout autant mon parcours que celles et ceux, qui m'ont accompagnée, appris et aidée dans ce parcours. ». Ajoutant : « Je veux aussi la partager avec Apt et tous les Aptésiens. (...) Que de chemin parcouru, tous ensemble, en l'espace de seulement 10 ans et cette première élection municipale de 2014 qui reste pour moi une date fondatrice. »

Dans sa conclusion, elle a rappelé le combat des maires et des élus locaux pour : « une nouvelle étape de la décentralisation et une liberté rendue aux collectivités locales pour agir et gérer en proximité. (...) Le Sénat a une responsabilité particulière en tant que représentant des collectivités locales. Cette responsabilité, Monsieur le Président, vous l'avez toujours assumée en plaidant avec force, pour que l'on remette les communes, les départements et les régions au cœur de la décision, au plus proche des besoins des Français. »

Désormais nous aurons deux ordres, l'un rouge, l'autre bleu, aux couleurs de notre drapeau.

Général de Gaulle



Un peu d'histoire

Créé en 1802 par le Premier Consul Bonaparte, l'ordre de la Légion d'honneur est basé sur le principe de l'universalité et vise à récompenser les mérites civils et militaires. L'effigie ornant le centre de la décoration s'est adaptée aux différents régimes que la France a traversés sur deux siècles : Empire, Royauté, République. L'ordre compte trois grades : chevalier, officier, commandeur et deux dignités : grand officier, grand-croix. Depuis sa création, près d'un million de citoyens ont été distingués. Le nombre de légionnaires actuel est d'environ 79 000, dont 82% de chevaliers. Chaque année, près de 2.000 civils et militaires reçoivent l'insigne.

Le cheminement vers la parité

En 1912, les femmes représentaient 0,25 % des personnes décorées de la Légion d'honneur. En 1914, quelques centaines de femmes étaient faites chevalières de la Légion d'honneur. A la fin de la seconde guerre mondiale, 3.000 femmes, majoritairement résistantes, étaient décorées pour leur rôle pendant le conflit. Au cours du XXème siècle, la question de l'inégalité femmes/hommes prend de l'ampleur. Il faudra attendre le début du XXIème siècle pour qu'une plus grande représentativité soit demandée, et l'année 2008 pour que la stricte parité soit respectée.

Le saviez-vous ?

En 1963, le général de Gaulle crée l'ordre national du Mérite, second ordre national après la Légion d'honneur. Cet ordre qui distingue les mérites dans tous les domaines d'activité permet de s'ouvrir à la jeune génération. La durée de service exigée est moindre : 10 ans contre 20 ans pour la Légion d'honneur. C'est dans les années 60 que le général de Gaulle ouvre la Légion d'honneur aux médaillés d'or des Jeux Olympiques afin de consacrer l'importance des valeurs sportives dans la société contemporaine.

En savoir plus : www.legiondhonneur.fr

A visiter : Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie 2, rue de la Légion d'honneur, 75007 Paris (entrée gratuite)

TRIBUNE DES OPPOSITIONS

Apt Nouveau Cap, écologique, social, participatif

Budget 2024. Les contraintes financières imposées par l'Etat, l'inflation, alors qu'il faut d'urgence relever de nombreux défis: changement climatique, précarité et inégalités, chômage des jeunes, déficit de concertation trop souvent constaté, bref, tout ce qui altère le lien social, auraient exigé plus que jamais le choix de priorités fortes, une vision alternative pour une autre ville possible.

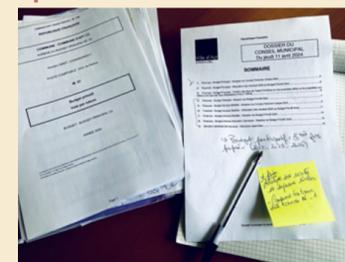
Henri GIORGETTI

Apt Écologique, Citoyenne et Solidaire

La population d'Apt comptabilisée à 10 536 habitants au 1er janvier 2024, d'après l'Insee, perd 1,9% d'habitants par an, 1300 en 6 ans et 10% de sa population depuis 2014, triste record du Vaucluse. Les naissances diminuent et la population vieillit. On peut imaginer les conséquences sur l'activité, le commerce, les écoles et l'attractivité de la ville. La flamme olympique devrait nous rassurer.

Dominique THEVENIEAU

Apt Battant



Jamais 2 sans 3 !

Intégrer un **Budget Participatif** au budget de la Ville, c'est pas faire de l'idéologie mais se doter d'un **outil de démocratie locale** qui répond à vos besoins tout en apprenant les contraintes des finances publiques.

Ne nous résignons pas et continuons à demander cet outil !

Écouter les citoyens, **valoriser** l'engagement, **concrétiser** vos projets rendrait notre ville **exemplaire**.

Céline CELCE

Apt Terre d'Actions

Apt : A-t-elle le réflexe sportif ?

Ville au cadre de vie agréable, Apt est à un **moment charnière de son histoire**. Face aux défis du 21ème siècle, deux voies complémentaires s'offrent à elle :

- Miser sur ses atouts : cadre de vie, attractivité, patrimoine
- S'attaquer de front aux fragilités économiques et sociales.

Le contrat de ville doit impérativement trouver un **équilibre** entre développement économique et inclusion sociale pour **construire un avenir durable et prospère**.

Le manque de vision politique sportive de la ville est préoccupant. Le **sport est un formidable outil** de développement social, de cohésion et de santé publique. Il mérite une **place centrale** dans le contrat de ville.

L'année olympique et le passage de la flamme offrent une occasion unique de **mettre le sport à l'honneur**. La ville doit saisir cette chance pour :

- Développer des infrastructures sportives dans les quartiers défavorisés
- Mettre en place des programmes d'activités accessibles à tous
- Promouvoir des événements sportifs d'envergure.

La ville doit s'impliquer pleinement dans le développement du sport et en faire un élément central de son projet d'avenir. ★

Christophe CARMINATI

Rémi ROLLAND

Céline RIGOUARD

Disparition d'un homme de foi Père Vernin



Crédit photo Dany Bouis

Né le 29 octobre 1953 à Apt, Denis Vernin est le dernier d'une fratrie de 6 enfants. Dévoué durant la majorité de sa vie à sa foi, il est décédé à Avignon le 6 février 2024 emporté par un cancer en quelques semaines seulement.

C'est comme si le Père Vernin avait eu plusieurs vies avant de rejoindre sa foi. En effet, dès la sortie de l'école et l'obtention de son BEPC, Denis Vernin a enchaîné les boulots en passant d'ouvrier champignoniste à responsable de maison de vacances, sans oublier son service militaire ou encore son métier de cuiseur en briqueterie.

C'est en 1977, alors qu'il n'avait que 24 ans, que se précise l'appel du sacerdoce (appel de Dieu). Il se met au service du Père Jean Chevalier à la Paroisse d'Apt avant de commencer son séminaire durant lequel il réalise sa propédeutique (connaissance qui prépare une étude plus approfondie) à Vienne ; un premier cycle au séminaire régional d'Avignon, le second au séminaire régional de Marseille, et le troisième à la Paroisse Saint-Paul à Avignon avant d'être ordonné diacre le 30 juin 1984 et prêtre un an plus tard, le 23 juin 1985. De 1985 à 2014, il est dans le même temps aumônier et vicaire puis curé dans pas moins de neuf communes du Vaucluse telles que : Saint Agricole, Avignon, Valréas, Châteauneuf de Gardanne, Jonquerettes, Thor, Morières-lès-Avignon, le Pontet et Saint-Saturnin-lès-Apt.

On dit du Père Vernin qu'il était un homme à l'écoute de son prochain, toujours entre l'humour et l'amour. Il aimait le partage, notamment par la musique, à qui il a ouvert grand son église. En 2014, il n'a pas hésité à cesser son activité de curé pour devenir auxiliaire de vie auprès d'une amie qui lui était très chère et l'accompagner dans ses derniers moments de vie jusqu'en 2019. Il a ensuite repris son activité de curé sur le secteur d'Apt, et ce, jusqu'à ce que la maladie le rattrape. Père Vernin était présent pour accompagner les personnes malades, en situation de handicap ou encore âgées et il se rendait toujours disponible pour tous ceux qui sollicitaient son aide, croyants ou non, pour qui il ne faisait aucune différence à l'exception de tous les fidèles qu'il appelait par leur prénom par souci de reconnaissance et de fidélité.

Élections européennes 2024 - Inscriptions

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour les élections européennes. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Le prochain Parlement européen totalisera 720 sièges, dont 81 pour la France. Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale **au plus tard 6 semaines avant le premier tour du scrutin**.

Tout savoir sur le vote et les cas particuliers :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47



ZOOM MOBILY

Le transport 100% aptésien

- Création : 2021 – 2 lignes en desserte continue toute la journée
- Caractéristiques : 100% gratuit - 100% propre - 100% aptésien
- Bilan 2023 : plus de 13 500 passagers/mois
- Fréquentation : + 33% en février 2024 par rapport à février 2023

99 840

passagers en 2022

138 327

passagers en 2023

La fréquentation du Mobyly a enregistré une **progression de 39%** en l'espace de seulement un an.

Depuis le 4 mars 2024, les horaires du Mobyly ont évolués :

Nouveaux Horaires



www.apt.fr/Nouveaux-horaires-Mobyly-le,7842.html



Coups de projecteur !

Commerçants en centre-ville

Emmaüs, Au service de la solidarité locale



Friperie solidaire, 27 Rue Saint Anne



Boutique solidaire, 5 Chemin des Ocriers

Le Comité d'Amis Emmaüs d'Apt, c'est quoi ?

Crée en 2016 le Comité d'Apt est très ancré dans son territoire, il est notamment à l'initiative de nombreuses campagnes de solidarité locale, particulièrement en direction des femmes et des familles dans le besoin. Ce comité lutte pour un monde plus juste dans lequel chacun peut trouver sa place, c'est pourquoi il cherche au quotidien des solutions pour lutter contre l'exclusion.

Ouverture de la première boutique solidaire en 2017

Dans chaque Comité des Amis d'Emmaüs (299 groupes en France) les membres participent au ramassage, au tri, à la remise en état, et à la vente d'objets de seconde main. C'est dans cet esprit que la première boutique Emmaüs à Apt voit le jour en 2017 au 5 Chemin des Ocriers, l'objectif étant de proposer le meilleur de la seconde main à prix accessibles : livres, électroménager, mobilier, décoration, vaisselle, du moderne, du vintage, de l'unique... 7 ans après, la boutique suscite toujours autant d'intérêt pour les trésors qu'elle peut renfermer.

Ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 13h et le dimanche de 10h à 13h

Le projet de friperie solidaire voit le jour en mars 2023

Faute de place dans ce premier local qui expose un grand nombre d'objets, les vêtements ne pouvaient être mis en valeur. C'est alors qu'Hélène Graille, soutenue par François Sarda président du Comité Emmaüs d'Apt, décide d'étendre la boutique initiale à une friperie en centre-ville. Ce projet se concrétise en mars 2023 avec l'ouverture d'une friperie solidaire, au 27 Rue Saint Anne, spécialisée dans les produits pour enfants-ados (0 à 14 ans), le linge de maison et le prêt-à-porter féminin. Le concept reste le même que pour la première boutique : en effet, à l'heure où le gaspillage vestimentaire représente un réel enjeu, Emmaüs souhaite donner une seconde vie aux vêtements et les rendre accessibles à tous. Les vêtements pour enfants sont vendus au poids (5 euros le kilo), du matériel de puériculture et des jouets sont aussi disponibles à bas prix. Il est également possible de dénicher du mobilier pour enfants (chaises hautes, lit complet avec son matelas et son linge, rehausseurs) dont les prix varient entre 4 et 15 euros. Ce concept est rendu possible notamment grâce aux particuliers qui, soucieux de l'environnement et d'aider leur prochain, se tournent vers Emmaüs pour faire des dons. C'est ainsi que cette activité de récupération, de réemploi et de vente contribue à la solidarité.

Ouvert les jeudis et samedis de 10h à 13h

Aurélie Legrand, Tapissière de père en fille



Fille et petite-fille d'artisans tapissiers champenois, Aurélie Legrand est spécialiste du garnissage traditionnel de sièges et matelas.

Pour être tout à fait précis le savoir-faire du métier de tapissier s'est transmis sur 3 générations d'artisans tapissiers dans la famille Legrand, du grand-père à la petite fille : Jean Legrand (tapissier-matelasier à Epernay à « La Cité » à partir de 1946), a formé son fils Claude Legrand (tapissier-décorateur à Châlons-en-Champagne jusqu'en 2004 à « L'atelier »), qui a lui-même formé sa fille Aurélie aujourd'hui installée à Apt.

Diplômée en sciences politiques et sociales, Aurélie Legrand a d'abord travaillé dans les secteurs de la communication avant de reprendre le flambeau et faire perdurer la tradition et le savoir-faire familial. En effet, au fil des années la passion du geste et le contact avec les matières l'ont amenée à se perfectionner notamment en passant un CAP grâce auquel elle a obtenu une maîtrise de base de la tapisserie. Sollicitée aux quatre coins de La Provence, elle rénove aujourd'hui toute sorte de mobiliers ou encore des matelas avec des matières nobles et naturelles (crin végétal et animal, laine de mouton...). Elle travaille et entretient ces matières naturelles avec une machine qui a traversé le temps : une cardeuse héritée de son grand-père.

179 quai du Midi, rez-de-chaussée porte n°1
Contact : 09 50 75 97 30 - 06 75 70 07 76

Votre Agenda

Avril - Mai

AU MUSÉE D'APT

Exposition

Mardi 2 Avril > Dimanche 2 Juin

Le compagnonnage à Apt : au travers de documents et d'objets, l'exposition donnera à mieux comprendre qui étaient les compagnons et combien ils ont contribué à l'industrie et au commerce aptésien d'autrefois.

Les vacances au musée

Mercredis & Samedis du 10 au 20 avril

Mardi 24 avril > Vendredi 03 mai

Ateliers et visites découvertes : Durée 1h30 à 2h / Ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte Tarif adulte : 5€ / Tarif enfant : 2€

Animations et visites flash : 15 min / Accès compris dans le droit d'entrée

Conférences

Vendredi 12 avril - 18h

Les compagnonnages, légendes et histoire par Jean-Michel Mathonière (membre de l'Académie de Vaucluse, spécialiste reconnu de l'histoire des compagnons).

Vendredi 24 mai - 18h

Les compagnonnages à Apt et dans le Vaucluse par Jean-Michel Mathonière (membre de l'Académie de Vaucluse, spécialiste reconnu de l'histoire des compagnons)

musees@apt.fr - 04 90 74 95 30

LA GRANDE FÊTE DES VÉLOROUTES

Dimanche 14 avril - 10h



À LA MICRO-FOLIE

Paus'art en famille

Mercredi 24 avril - 10h30

Visite : « le sport dans l'art », de l'Antiquité à nos jours, venez découvrir comment les artistes ont pu s'inspirer des disciplines sportives dans leurs œuvres.

Atelier : À vos marques ! Jeu collaboratif, permettant de découvrir des représentations de sports à différentes époques.

Jeudi 2 mai - 10h30

Visite : « Les fleurs dans l'art », des civilisations anciennes aux temps modernes, les fleurs ont toujours été sources d'inspiration pour les artistes (motifs floraux, nature morte, paysages...). Venez découvrir ce que nous racontent les fleurs de l'Histoire de l'Art.

Atelier : À vos bouquets ! Composez et mettez en scène votre bouquet floral avant de réaliser votre propre nature morte.

Dès 7 ans | Durée 1h30 | Gratuit sur inscription

Conférences

Vendredi 19 avril - 18h

ARCHIPAL - Les divertissements au Moyen-âge par Geneviève Tobie

Vendredi 17 mai - 18h

ARCHIPAL - Les Ligueurs de Provence. La dictature de Casaulx (les guerres de religion à Marseille et dans sa région) par Robert Strozzi

Mercredi 22 mai - 17h30

LES AMIS DE PAUL GUIGOU - Jaune : Dans la Proximité de la lumière Les trois autres conférences seront projetées au deuxième semestre - Tarif de l'entrée : 10 €

Jeudi 30 mai - 17h30

LES AMIS DE PAUL GUIGOU - Jacques Majorelle, le choix de l'ailleurs, fils de Louis Majorelle symbole de l'art nouveau Nancéen par Geneviève Gelly

Exposition

Vendredi 12 Avril > Samedi 29 Juin

La Micro-Folie d'Apt et l'association des Arts Premiers de Peuples Minoritaire vous dévoileront l'exposition « Initiations : Les passages de la vie » mettant à l'honneur les Arts Premiers africains. Les objets présentés, provenant du centre et de l'ouest de l'Afrique, sont utilisés par certaines tribus pour ponctuer les moments importants de la vie de chaque membre de leur communauté (enfants, dignitaires, guérisseurs, malades, ...) dans le cadre de cérémonies et de rites initiatiques. Vernissage le vendredi 12 avril à 18h.

microfolie@apt.fr - 09 73 45 33 23

AGENDA SPORTIF

SAMEDI 13 AVRIL - Gymnase Michaël Guigou
Journée - Tournoi de badminton « Gérald Level »

MERCREDI 1er & 8 MAI - Boulodrome de Viton
Journée - Concours de boules

DIMANCHE 12 MAI - Gymnase Michaël Guigou
14h - Match de handball, Pré-national filles
16h - Match de handball, HRG garçons

SAMEDI 25 MAI - Stade de Viton
Journée - Tournoi départemental de football à 7 des pompiers

SAMEDI 1er JUIN - Gymnase Michaël Guigou
19h - Match de handball, Pré-national filles

SAMEDI 1er JUIN - Stade de Bosque
Journée - Tournoi de rugby « Tapes'en 5 »

M a i

PLACE(S) AU CIRQUE

Vendredi 3 > Dimanche 5 Mai

Centre-ville d'Apt dès 16h - Le service culturel de la ville d'Apt et la Cie du Courcirkoui vous proposent la 3e édition de «Place(s) au Cirque». 4 places seront investies pour présenter 11 spectacles de cirque de rue et de musique sur le week-end. Un village du festival vous attendra tout au long l'événement à la Micro-Folie.

Facebook : ServicesculturelsApt - 04 32 50 01 40

INSANE FESTIVAL

Mercredi 8 > Samedi 11 Mai



insanefestival.com

VOUS SOUHAITEZ
VOUS ABONNER
À L'APTÉSIE ?

Écrivez à :
laptisien@apt.fr

UNE INFORMATION, UN
ÉVÈNEMENT
À COMMUNIQUER ?

Écrivez à :
communication@apt.fr

139 ÈME EDITION DU CORSO

Vendredi 17 > Lundi 20 mai

La 139e édition. Cette année encore le week-end de la Pentecôte rimera avec famille, divertissement et bonne humeur. Tout au long du week-end vous pourrez profiter de la fête foraine, du bal, du défilé et du feu d'artifice.

Services culturels d'Apt - 04.32.50.01.40

FÊTE FORAINE

FEU D'ARTIFICE

PARADES

SPECTACLES

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 18 mai

Musée d'Apt / Entrée libre de 18h à 22h

« La classe l'œuvre » : exposition autour du projet « L'ocre dans tous ses états » réalisés par les élèves de 4ème du collège Charles de Gaulle. Suivie par « Rêve en couleur » : une expérience culturelle et ludique.

musees@apt.fr - 04 90 74 95 30

Micro-Folie 18h

Conférence animée par l'ethnologue Alain Becker « Le rôle des femmes dans certaines sociétés africaines ». Vous pourrez également déambuler dans l'exposition « Initiations » et découvrir quelques œuvres africaines du musée du Quai Branly au Musée numérique.

microfolie@apt.fr - 09 73 45 33 23

MEDIATHÈQUE

La Fete du Jeu

Samedi 25 mai - 10h

24e édition de la Fête du Jeu au Jardin Public d'Apt. Au programme : grands jeux en bois, jeux de plateau, jeux sportifs, jeux musicaux, jeux collaboratifs, échecs... *Tout public | Gratuit*

ludotheque@apt.fr - 04 32 50 01 48

Anniversaire des 10 ans du Réseau des Médiathèques du Calavon

Vendredi 31 mai - 18h

Les 11 médiathèques du réseau vous attendent nombreux pour ce moment festif et de partage. Au programme : des jeux, des ateliers et des surprises pour une soirée conviviale en famille ou entre amis.

mediatheque@apt.fr - 04 90 04 06 41

Le SIRTOM en action pour une meilleure gestion des déchets

Chiffres clés sur les déchets

**310 millions
de tonnes**

de déchets produits
en France en 2020

**20 millions
de tonnes**

des déchets proviennent
des ordures ménagères

**13 millions
de tonnes**

des déchets proviennent des
déchets municipaux
(encombrants, déchèteries)

Face aux enjeux environnementaux et économiques que représentent les déchets et leur gestion, le SIRTOM se mobilise. Son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés symbolise cet engagement et permet de mettre en place des initiatives locales qui visent la réduction et la gestion optimale des déchets :

- Sensibilisation au gaspillage alimentaire : le SIRTOM promeut les applications anti-gaspillage tels que « Too Good To Go » ou encore « Frigo Magic » auprès des commerçants et des habitants.
- Partenariat avec l'association « La Petite Vitesse », implantée dans l'ancienne gare de Saignon, un lieu dédié au vélo qui permet l'échange et le partage de compétences. Le SIRTOM lui offre son aide pour permettre le réemploi de bicyclettes afin d'éviter que des vélos réparables ne viennent s'ajouter au volume des déchets. Les vélos déposés par les usagers dans une zone prévue à cet effet au sein de la déchetterie y sont récupérés par la Petite Vitesse en vue d'être réparés et réutilisés.
- Participation à l'initiative Régionale « **Nettoyons le Sud** » : Avec la mobilisation d'une cinquantaine de volontaires en 2023, le SIRTOM de la Région d'Apt renouvelle son partenariat avec la Commune de Saint-Saturnin-lès-Apt pour une **opération de nettoyage le samedi 13 avril à 14h00**
- **Journée portes ouvertes le dimanche 2 juin 2024** : comme chaque année, le SIRTOM ouvre ses portes pendant une journée placée sous le signe de la sensibilisation à l'économie verte. Au programme : stands d'exposants et d'artistes proposant des alternatives en faveur d'une consommation responsable, ateliers créatifs et ludiques, présentation d'une benne à ordures ménagères et du métier de pontier.

Guide du tri sélectif



Emballages en
plastique, métal et
carton : briques en
carton, bouteilles et
flacons en plastique



Bouteilles,
bocaux, pots
vidés en verre



Ordures
ménagères,
emballages sales,
barquettes,
couverts, articles
d'hygiène...

Depuis 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC). Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, la Ville d'Apt en collaboration avec le SIRTOM, étudie l'installation de composteurs collectifs afin de répondre aux obligations réglementaires.

Le SIRTOM organise une rencontre sur les composteurs collectifs le **mercredi 10 avril 2024 à la MJC**.

Source : ADEME Déchets Chiffres-clés - Edition 2023